

## BASIC INSTIT

Dans cette rubrique d'expression libre : billets d'humeur, réactions, positions, par rapport au métier

Nous attendons vos contributions...

Luc entre la classe... il a plein de choses à raconter à sa maîtresse !

« Tu sais Maîtresse, ce week-end je suis allé en Espagne, on est allé à Bilbao voir .... »

« Plus tard Luc, je te rappelle qu'on doit commencer les évaluations nationales de CE1 ! Les CP, vous prenez vos affaires et vous allez chez Maîtresse Sophie jusqu'à la récréation. Je vous ai préparé du travail, je l'ai donné à Maîtresse Sophie, elle va vous expliquer. »

Les CE1 s'installent aux tables. Luc se demande pourquoi les tables ne sont pas comme d'habitude, regroupées par 4 : il aime bien pourtant les tables par 4 et le travail de groupe avec ses copains, faire des recherches, réfléchir ensemble, même si Tom n'est jamais d'accord avec lui !

« Maîtresse, pourquoi les tables sont comme ça ? »

« Luc, tu sais bien qu'on doit commencer les évaluations nationales, c'est pour que vous ne copiez pas les uns sur les autres ! »

Luc trouve sa maîtresse bizarre ce matin : d'habitude, elle est plutôt sympa, même si elle se fâche parfois quand il se balance sur la chaise... Elle a une montre dans la main... ça aussi c'est bizarre : d'habitude, elle se sert de son

« Ben c'est normal, tout était BIZARRE, aujourd'hui, c'était LES ÉVALUATIONS NATIONALES... ».

"Texte libre" de Véronique Lafon

téléphone pour savoir l'heure.

« Maîtresse, c'est quoi cette montre ? »

« Luc, ce n'est pas une montre, c'est un chronomètre, tu sais bien qu'on commence les évaluations nationales. Il va falloir faire vos exercices vite et sans dépasser le temps écrit sur ce cahier vert. »

Luc trouve ça bizarre qu'on doive s'arrêter même si on n'a pas fini, d'habitude sa maîtresse laisse finir le travail à ceux qui vont moins vite : les plus rapides vont chercher un « travail en plus » dans le casier. Ça va être difficile pour Etienne parce qu'il finit toujours en dernier.

« Vous allez prendre votre crayon à papier, votre gomme, votre règle, un crayon bleu et un crayon rouge. »

« Maîtresse, mon crayon est cassé. »  
« Maîtresse, je trouve pas ma règle. »  
« Moi, j'ai prêté mes crayons à ma sœur et elle me les a pas rendus. »  
« Maîtresse... »

« STOP ! Je vais donner le matériel à ceux qui n'en ont pas, levez le doigt ! ... Bien on va commencer, vous écrivez votre prénom et votre nom sur la couverture. »

Luc écrit son prénom, maintenant son nom... Flûte, la mine se casse... comme la maîtresse a l'air un peu énervée déjà, il ne va pas le dire, il prend la mine entre ses doigts et écrit son nom : c'est pas facile !

« Ouvrez le cahier, vous allez lire les consignes et faire ce qu'on vous demande. Pour écrire, vous devez le faire

en cursives, le mieux possible.

Allez-y ! »

Luc continue avec sa mine entre les doigts... Maîtresse passe à côté de lui et voit comment il écrit, elle ne dit rien et va lui chercher un crayon neuf. Ouf, c'est plus facile !

« Maîtresse, il sert à quoi le crayon rouge ? »

« Luc, je te rappelle que ce sont les évaluations nationales : je ne peux pas t'aider ! »

C'est bizarre, d'habitude sa maîtresse explique les choses, même quand on n'a pas compris la consigne ou des mots difficiles, elle explique autrement. Parfois, c'est un copain qui a bien compris qui explique... Mais là, elle ne veut pas... Alors, Luc regarde son crayon rouge, et il se demande à quoi il va bien lui servir...

« Stop, fermez vos cahiers ! »

« Maîtresse, j'ai pas fini... »

« Tant pis Luc, ce sont les évaluations nationales, on doit s'arrêter quand je le dis »

La matinée passe, une petite pause et on reprend pour faire les évaluations de maths...

C'est facile, il faut entourer un nombre et la maîtresse laisse plein de temps, c'est bizarre, d'habitude quand on a tous fini, on passe à autre chose...

Maintenant il faut compter des triangles, d'habitude, la maîtresse nous dit s'il faut faire des paquets de 10, de 5.

« Maîtresse, on fait de paquets de combien ? »

« Luc, je t'ai dit que je ne peux pas te

répondre, c'est les évaluations nationales ! »

Luc se débrouille et il ne fait pas de paquets...

Maintenant, la maîtresse a l'air embêtée. Elle explique que si on n'arrive pas à faire tout l'exercice, c'est pas grave, c'est qu'on ne l'a pas appris...

« Maîtresse, si on l'a pas appris, pourquoi tu nous demandes de le faire ? »

C'est bizarre, la maîtresse soupire et ne répond pas...

Luc lit la consigne, et essaie de comprendre, mais :

« Maîtresse, c'est quoi ces deux petits points un sur l'autre entre 40 et 5 ? »

« Luc, je ne peux pas te le dire, c'est les ... »

« Oui, je sais Maîtresse, les évaluations nationales... »

Il ne sait toujours pas ce que c'est ces petits points... bon tant pis, il laisse un trou... La maîtresse a dit que c'était pas grave, alors ...

« Les enfants, fermez vos cahiers. On a fini pour aujourd'hui, on continuera jeudi. »

Luc part manger chez lui à midi. Sa maman vient le chercher.

« Alors, mon lapin, tu as bien travaillé ? » Sa maman lui demande toujours s'il a bien travaillé ! Luc ne sait pas quoi répondre. « Tu as l'air bizarre, mon lapin ! »

**« Ben c'est normal, tout était BIZARRE aujourd'hui, c'était LES ÉVALUATIONS NATIONALES... »**

Directeur de la publication

Philippe MIQUEL  
CPPAP : 0609 S 06978  
Prix : 1 €

Imprimé par :

SNUipp40  
97, place caserne Bosquet  
40000 MONT DE MARSAN  
☎ 05 58 933 933  
email : snu40@snuipp.fr  
site Internet : http://40.snuipp.fr

### Sommaire

|   |     |
|---|-----|
| Editorial   | p 1 |
| Action syndicale: point sur les mobilisations           | p 2 |
| Métier : un mouvement globalement négatif               | p 2 |
| ASH : rentrée difficile pour les RASED                  | p 3 |
| Basic instit : "...une journée d'évaluations nationales | p 4 |
| Spécial mouvement : cahier central                      |     |
| Bulletin de syndicalisation.                            |     |

## Éviter le repli sur soi, agir collectivement

**Philippe Miquel**, Secrétaire départemental

L'année scolaire qui se termine a été marquée par le déploiement d'une politique éducative largement contestée et en opposition complète à l'idée de l'école défendue par notre syndicat et par la grande majorité de la profession.

Réduction des moyens, des horaires pour les élèves, volonté manifeste d'externaliser le traitement de la difficulté scolaire, de mettre en concurrence les établissements, abandon de l'ambition de la réussite de tous et appauvrissement culturel avec la mise en place de programmes et d'évaluations à la fois alourdis et appauvris dans leur contenu...

Fort heureusement, les enseignants en multipliant, les actions collectives et individuelles tout au long de l'année ont clairement montré leur capacité de résistance à des projets régressifs pour l'école mais aussi pour la société toute entière. Le ministre a pris la mesure de cette lame de fond et certains reculs sont à porter directement au crédit de la mobilisation des acteurs de l'école. C'est bien évidemment d'avancées autrement significatives dont a besoin l'école pour



former les citoyens de demain et le combat à mener pour cela n'est qu'à son début.

Les attaques sur le droit syndical sur le paritarisme en sont une preuve récente : ce gouvernement cherche à réduire à minima un foyer d'opposition virulent et actif qui le gêne.

Une seule réponse à ces menaces : Éviter le repli sur soi et continuer à échanger, à agir collectivement, à défendre ensemble les idées et les valeurs qui nous poussent à être présents tous les jours devant les enfants.

**Le SNUipp 40 vous invite donc à faire vivre et à renforcer un outil syndical qui vous ressemble en adhérant dès maintenant et n'oublie pas bien sûr de vous souhaiter des vacances bien méritées.**

Déposé le 22 juin 2009

Bimestriel

**n° 101**  
juin 2009



**Les membres du bureau du SNUipp vous souhaitent à tous de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous dès la rentrée.**

### SUR L'AGENDA :

- 26 juin : 9h30  
CTPD 1er degré ajustement carte scolaire.
- 26 juin : 14h30  
CAPD Mouvement des personnels (2°et 3° phases)
- Début juillet :  
regroupements de services (fin)  
ecoles de rattachement TR.

## ACTION SYNDICALE MOBILISATION

### Actions du 26 mai et du 13 juin : un succès mitigé, des enseignements à tirer

Dans les Landes, le front intersyndical, fort de la réussite du 1<sup>er</sup> mai, s'est maintenu tout au long de cette année dans l'unité pour inviter les salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités à exprimer collectivement leur opposition à des orientations politiques qui banalisent le chômage, la précarité, les travailleurs pauvres, affaiblissent les services publics.

Notre département paie en effet un lourd tribut à ces politiques soutenues par les décideurs économiques comme politiques et les pouvoirs publics : Sony, Meubles Chalossais, PAB, Arcelor Mittal, Dangoumau, Labeyrie, la clinique d'Aire...



Dans le contexte politique actuel, c'est le monde syndical qui assume l'essentiel des

revendications sociales, c'est pourquoi le FSU 40 portait le mandat de s'associer à toutes les actions décidées dans un cadre unitaire. Conscients d'un certain essoufflement et de la difficulté à mobiliser les enseignants en cette fin d'année scolaire, nous avons néanmoins appelé sans équivoque à la grève et à la manifestation le 26 mai conformément à la décision prise en intersyndicale. Le peu d'enthousiasme de certains de nos partenaires qui s'étaient pourtant engagés autour d'une table n'a pas favorisé le succès de cette journée, mais nous remercions tous les collègues qui ont payé le prix de l'action pour entretenir le flambeau de la résistance. Le 13 juin dernier à Hagetmau, un millier de personnes ont montré leur détermination à poursuivre l'action collective.

A présent, alors que le gouvernement promet de nouvelles suppressions d'emplois

publics et lance des ballons d'essai sur l'âge de la retraite, nous devons rester vigilants et mobilisés et nous préparer à continuer l'action dès la rentrée.

Mais pour engager un rapport de forces victorieux, il faut se donner les moyens d'une action unitaire et sur la durée, seule susceptible d'infléchir l'action d'un gouvernement pour l'instant inflexible.

**D'où la nécessité, de consulter la profession, d'investir les réunions de rentrée, les assemblées générales pour construire des mobilisations massives et réussies et bien sûr de donner encore plus de poids à l'outil syndical en adhérant dès aujourd'hui au SNUipp.**

Philippe MIQUEL

## METIER MOUVEMENT

### Mouvement 2009 : un bilan globalement négatif

Les nouvelles dispositions du mouvement départemental imposées aux personnels par l'inspectrice d'académie et inspirées par la note sur la mobilité du ministère ont fait la preuve de leur inefficacité.

Cent-vingt personnels sans poste à l'issue de la première phase, 37 personnes seulement nommées grâce à un vœu géographique, aucune amélioration dans le pourcentage de nominations à titre définitif.

Dans tout le territoire, c'est un constat identique qui est fait et qui a justifié une déclaration des élus du SNUipp en CAPN demandant un bilan objectif des modifications apportées.

Sous couvert d'améliorer l'efficacité des nominations, la note sur la mobilité vise en fait à court-circuiter le rôle des élus du personnel et à accentuer la mainmise de la hiérarchie sur les nominations. Manifestement cet objectif sied parfaitement à notre inspectrice d'académie qui se fait forte de veiller personnellement et directement à la nomination de ses personnels.

Ainsi nous a-t-elle présenté lors de la dernière CAPD, le traitement particulier, hors mouvement, réservé à une quinzaine de collègues qui lui avaient fait part de leur situation difficile par courrier ou dans le cadre d'audience. Ces personnes sont donc arrivées directement sur des postes à l'issue de la première phase, en contournant la fonctionnalité régulière du

mouvement qui attribue les postes en fonction du barème.

Qu'on soit bien clair, les élus du SNUipp n'ont jamais refusé de prendre en compte les cas personnels difficiles de certains collègues et de considérer leur nomination de manière exceptionnelle. Ces situations étaient jusqu'à alors étudiées après la deuxième phase du mouvement et dans le cadre d'une procédure de délégations départementales cadrées et identiques pour tous. Nous avons donc clairement signifié notre opposition au mouvement proposé lors de la CAPD. Comment cautionner un fonctionnement au sein duquel la personne qui sonne à la bonne porte, celle qui « pleure » avec le plus de conviction ou de savoir-faire obtiendra satisfaction au mépris de l'équité ?

L'inspectrice a ainsi permis un échange de postes, qui ne s'était pas réalisé dans le cadre du mouvement informatif que alors que de nombreux échanges de ce type auraient été possibles. Elle a « démarché » directement des personnels pour les affecter sur des postes restés vacants qui auraient du paraître à la deuxième phase du mouvement. Elle s'est opposée arbitrairement à la nomination de certaines personnes qui les obtenaient

régulièrement par le jeu du mouvement...

La nomination des PE2 restés sans poste avant la deuxième phase constitue un autre passage en force réalisé sans aucune concertation avec les représentants du personnel. Le SNUipp n'est pas hostile à considérer d'un oeil particulier le traitement réservé aux débuts de carrière. Mais le procédé appliqué par surprise au milieu des opérations du mouvement est scandaleux. Il pénalise les PE2 qui ont fait l'effort d'élargir leurs vœux à la première phase et obtiennent un poste éloigné ou difficile. Il restreint encore la liste des postes restant disponibles pour la centaine de collègues restés sans poste.

**Il est essentiel dans les mois qui viennent de démontrer clairement l'inefficacité et l'injustice des nouvelles procédures de mutation. Les élus du SNUipp interviendront en ce sens lors de la CAPD du 26 juin, et notre syndicat national pèsera de tout son poids auprès du ministère pour revenir l'an prochain à un mouvement équitable et transparent. Aidez-nous à intervenir en nous transmettant toutes vos interrogations et en nous signalant toutes les injustices.**

### Réunion d'info syndicale : rendez-vous l'an prochain

Sur consigne ministérielle, l'inspectrice d'académie a fortement remis en cause cette année les autorisations d'absence accordées aux personnels souhaitant assister aux stages syndicaux et réunions d'information syndicale.

Exigence de maintenir les écoles ouvertes, d'assurer la continuité d'enseignement, refus opposé à certains collègues de quitter leur école faute de remplaçants ; la pression de l'administration a un fort pouvoir dissuasif sur la fréquentation des rendez-vous syndicaux.

Les organisations syndicales départementales ont dans un premier temps refusé

d'organiser leur journée d'information syndicale sur temps « hors présence élèves » comme voulait l'imposer l'inspectrice d'académie.

Ce front unitaire s'est depuis quelque peu distendu et le SNUipp réfléchit à la meilleure façon de faire valoir ce droit pour tous les personnels et de mettre en place ces indispensables moments de formation et d'échange pour le maximum de collègues.

**Confrontés à ces difficultés et coincés par le calendrier, nous avons préféré annuler la journée d'information syndicale cette année, mais dès la rentrée prochaine, nous vous proposerons à nouveau des réunions d'information syndicale que nous espérons riches et fructueuses.**

## ECOLE

### ASH

### RENTREE 2009 : Etat des lieux des RASED dans les Landes.

La situation des RASED dans les Landes est sinistrée. Si les 5 fermetures de poste G et les 5 sédentarisation de poste E, dont on ne sait d'ailleurs ce qu'ils deviendront l'an prochain, qui représentent un peu moins de 20 % de la totalité des postes E et G du département (37 postes E et 18 postes G avant mesures de carte scolaire), sont en-deçà des annonces ministérielles de vouloir supprimer un tiers des postes spécialisés chaque année, on ne peut se réjouir d'une telle situation !

En effet, peut-on encore parler de Service Public d'Education quand la répartition des postes pourvus au sein des RASED est totalement hétérogène sur notre département ? Et le redécoupage des circonscriptions ne modifie en rien cette distribution !

A la rentrée prochaine, des secteurs entiers vont se retrouver découverts ! Comment l'administration peut-elle justifier, par exemple, la suppression de 2 postes G et la sédentarisation d'1 poste E dans la circonscription Mimizan Pays de Born ?

Par la diminution du nombre d'écoles et de classes dans la nouvelle circonscription ? Argument rejeté ! Il n'y aurait qu'une école de moins, soit 4 classes.

Par le nombre croissant d'année en année de ces postes restés vacants à la rentrée ? Mais alors pourquoi aucun départ en formation CAPA-SH option E et option G ne s'est fait depuis 2007 ?

Le caractère essentiellement rural de notre département implique que les personnels des RASED puissent se déplacer sur leur secteur d'intervention afin de pouvoir mener un travail cohérent avec l'ensemble des équipes pédagogiques des écoles et la totalité des enfants qui ont besoin d'une aide spécialisée.

La nouvelle circulaire concernant « les fonctions des enseignants spécialisés des RASED » stipule que :

« Le secteur d'intervention des personnels est déterminé de telle façon qu'il garantisse une véritable efficacité pédagogique, en évitant une dispersion préjudiciable. »

Comment alors, dans la nouvelle circonscription Mont de Marsan Sud Cha-

losse, les 2 maîtres G (2 postes G ont été supprimés) et les 4 maîtres E en poste (2 postes E restent vacants après le 1<sup>er</sup> mouvement) vont-ils pouvoir organiser leur travail sur un secteur qui va comporter plus de 5000 élèves ? Pourront-ils « apporter les aides nécessaires, dès qu'un élève rencontrera une difficulté dans ses apprentissages » comme le demande la nouvelle circulaire concernant « les fonctions des enseignants spécialisés des RASED » ?

Les collègues présents aux journées de l'APRASED 40 ont été hélas confortés dans leur sentiment d'être méprisés par l'administration, dès l'écoute du discours d'ouverture de Madame l'Inspectrice d'Académie, qui semblait ignorer alors la situation des RASED pour la rentrée prochaine (13 postes E, 1 poste G et 2 postes y restés vacants à l'issue du 1<sup>er</sup> mouvement), puisqu'elle nous a demandé de ne pas nous inquiéter... Elle nous a également assuré de sa confiance et déclaré l'importance qu'elle accordait au travail des enseignants spécialisés, importance dont elle nous aurait fait part, selon elle, de multiples occasions... Mais Madame l'Inspectrice d'Académie, doit-on vous rappeler que cela fait plus d'un an maintenant que les enseignants spécialisés attendent de vous rencontrer ?, votre convocation n'ayant cessé d'être reportée.

Un appel à candidatures pour des postes RASED option E est parvenu dans les écoles depuis le 16 juin dernier. Cette note de service s'adresse aux collègues titulaires non spécialisés « intéressés par une formation CAPA-SH option E ou qui souhaitent se porter candidats libres pour l'examen... »

Même si pour nous l'objectif de l'école dépasse cette vision réductrice et mécanisée, ce dont on peut être sûrs aujourd'hui c'est que de nombreux élèves vont rester au milieu du gué, voire même au bord de la rive !

Nous savons que c'est une politique de restriction budgétaire qui est à l'origine de cette situation catastrophique des RASED dans le département, et de celles de l'ensemble des services publics au niveau national. Mais nous ne pouvons accepter qu'on invite les personnels à se former, sur leurs propres moyens, alors qu'ils ont la responsabilité d'une classe, et que l'on a dissuadé en amont toutes les candidatures au départ en formation CAPA-SH options E et G !

Penser que l'on peut s'autoformer dans les domaines qui concernent l'enfant et ses apprentissages et le traitement des difficultés d'apprentissage, c'est nier toutes les recherches et les théories inhérentes à ces domaines ; c'est mépriser les collègues titulaires de toutes ces options spécialisées et leurs formateurs ; c'est simplifier un processus heureusement complexe : celui de l'apprentissage ; c'est ignorer une partie de la population de nos écoles...

Et au final, est-ce vraiment répondre aux injonctions de la nouvelle circulaire qui dit, dès la première phrase, que l'objectif de l'école est...

« amener TOUS les élèves à la maîtrise des connaissances et des compétences inscrites dans les programmes en référence au socle commun... » ?

Même si pour nous l'objectif de l'école dépasse cette vision réductrice et mécanisée, ce dont on peut être sûrs aujourd'hui c'est que de nombreux élèves vont rester au milieu du gué, voire même au bord de la rive !

Christine Poulet

### RASED dans les Landes les données chiffrées.

| Circonscriptions                 | Nombre d'écoles | Nombre de classes                   | Nombre de postes budgétaires RASED | Postes vacants à l'issue du 1 <sup>er</sup> mouvement | Postes supprimés                               | Postes sédentarisés                    |
|----------------------------------|-----------------|-------------------------------------|------------------------------------|---|--|--|
| Mimizan Pays de Born             | 49              | 217 + 5 CLIS + 1 classe spécialisée | 5 E, 1 G, 3 ψ                      | 3 E, 1 y  | 2 G : 1 à Mimizan et 1 à Labouheyre            | 1 E à Labouheyre                       |
| Dax Centre Landes                | 42              | 198 + 1 CLIS                        | 5 E, 2 G, 3 ψ                      | 3 E   | 0  | 0                                      |
| Tyrosse Côte Sud                 | 38              | 243 + 3 CLIS                        | 5 E, 3 G, 3 ψ                      | 0   | 0  | 0                                      |
| Dax Sud Adour                    | 53              | 217 + 3 CLIS                        | 6 E, 2 G, 4 ψ                      | 1 E, 1 G  | 0  | 1 E à Dax Berre                        |
| Mont de Marsan Sud Chalosse      | 79              | 223 + 4 CLIS                        | 6 E, 2 G, 4 ψ                      | 2 E   | 2 G : 1 à St Pierre du Mont et 1 à Saint Sever | 0                                      |
| Mont de Marsan Tursan ASH        | 16              | 51 + 1 CLIS                         | 2 E, 1 G, 1 ψ                      | 1 E   | 0  | 1 E à Aire sur l'Adour                 |
| Mont de Marsan Sud Armagnac IENA | 20              | 56                                  | 2 E, 0 G, 1 ψ                      | 0   | 1 G : Grenade sur l'Adour                      | 0                                      |
| Mont de Marsan Haute Lande       | 55              | 190 + 4 CLIS                        | 6 E, 2 G, 3 ψ                      | 3 E dont 1 sédentarisé au Peyrouat et 1 ψ à Roquefort | 0  | 2 E à Mont de Marsan Peyrouat et Pégli |

## ACTUALITE SYNDICALE INFO SYNDICALE